



Programme modulaire 2010

Formation des acteurs de l'éducation à l'environnement

Financement d'un projet d'éducation à l'environnement

Pour élaborer des dossiers de demande de subventions, vous avez besoin de construire un budget prévisionnel, de connaître les spécificités des partenaires et les règles à respecter. Vous souhaitez vérifier que votre action ou que votre projet est viable financièrement et réglementairement.

Objectifs

- Comprendre le fonctionnement d'un budget prévisionnel, ses différentes rubriques, son évolution dans l'année.
- Être capable de calculer le coût de revient d'une animation ou d'un projet.
- Savoir définir la rentabilité d'une action ou d'un projet.
- Savoir identifier différents partenaires institutionnels de l'éducation à l'environnement et leurs politiques spécifiques afin de préparer des dossiers de financement adaptés.

Contenus

- Expliciter le budget prévisionnel : qu'est-ce qu'un budget prévisionnel ? Quelles sont ses rubriques ?
- Calculer le coût de revient d'animations ou de projets.
- Elaborer des dossiers de demande de subventions adaptés aux principaux partenaires de l'éducation à l'environnement.
- Choisir des partenaires en fonction des projets.
- Examiner des pratiques basées sur les projets et les budgets des participants.

Démarche de formation

- Apports théoriques
- Cas généraux en lien avec les activités des structures d'éducation à l'environnement.
- Cas pratiques issus des participants.

Dates et lieu

3 jours : le 1er, 2 et 3 décembre 2010 au Domaine du Ciran à Ménestreau en Villette (45)

Publics visés

Educateurs à l'environnement, animateurs, coordinateurs de projets.
15 places disponibles

Organisateur

GRAINE Centre

Plus d'info et inscription
www.grainecentre.org/modulaire

02 54 94 62 80